ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Agriculture et foret : personnel

Question écrite n° 17083

Texte de la question

M Philippe Marchand appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur la disparite des remunerations entre differentes categories de personnel dependant de son ministere. Il lui demande plus particulierement s'il entend instaurer un systeme indemnitaire pour les agents charges des missions de protection des vegetaux conformement aux engagements annonces en 1985.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la foret est particulierement attache a la correction des disparites indemnitaires constatees entre les differents services des directions regionales et departementales de l'agriculture et de la foret. S'agissant plus particulierement des ingenieurs et des techniciens charges des missions de protection des vegetaux, ces disparites seront en voie d'etre resorbees a compter de 1990.

Données clés

Auteur : M. Marchand Philippe
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17083
Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat
Ministère interrogé : agriculture et forêt
Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 septembre 1989, page 3875